

Vos questions / nos réponses

Depistage cannabis

Par [Profil supprimé](#) Postée le 27/07/2010 11:46

Bonjour,

J'ai effectué un dépistage urinaire de mon "propre chef" au cannabis, celui-ci s'est avéré négatif. J'aimerais réaliser un nouveau dépistage suite à la demande du sous-préfet, une semaine plus tard. Le dépistage sera-t-il toujours négatif? ou peut-on avoir un test négatif puis positif à une semaine d'intervalle? Le taux peut-il varier dans les urines?

Vous remerciant de nouveau pour votre réponse.

Bien Cordialement

Mise en ligne le 27/07/2010

Bonjour,

Si vous n'avez pas reconsumé depuis, il n'y a à priori aucune raison pour que le deuxième dépistage soit positif. Le taux de THC dans les urines va en décroissant à partir du moment où le produit n'est plus consommé.

Cordialement.